

ASSOCIATION « DOMAINE DES JONQUIERES ET DES LILAS »

Mme Letellier Karine
21 rue des Bleuets
64000 PAU

Monsieur le Procureur de la République
près du Tribunal de G.I de Pau
Palais de Justice
5 Place de la Libération
64034 PAU cedex

Objet : Insécurité du quartier
Pj : listing des adhérents de l'Association

Pau, le 06 janvier 2012

Lettre recommandée avec AR

Monsieur le Procureur de la République,

Après une très brève période d'accalmie dans notre quartier, nous voici confronté à une nouvelle vague d'incivilités et de cambriolages.

En Février 2011, la presse locale relatait l'arrestation des auteurs présumés de 97 cambriolages réalisés dans les environs dont sept concernaient directement les riverains de notre association.

Nous pensions pouvoir espérer un retour à la sérénité mais celle-ci fut de très courte durée puisque nous venons de prendre connaissance de quatre nouveaux cambriolages dont un effectué en deux étapes à quelques heures d'intervalle dans notre quartier et que nous dénonçons la dégradation de clôture, d'objets de jardin, la destruction des abris bus du Chemin Guilhem et de l'Avenue des Lilas, le caillassage des vitres et pare-brise des voitures en stationnement. Nous sommes confrontés aussi à l'errance de groupes de jeunes et au rodéo récurrent d'un motard inconscient et dangereux malgré nos signalements téléphoniques au 17.

Les représentants de la Mairie ont été informés de notre inquiétude lors d'un premier signalement dès septembre 2009. Nous avons renouvelé nos doléances en juillet 2011 auprès de Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police qui nous a garanti « la mise en place de stratégies pour lutter contre toute forme de délinquance et en particulier les cambriolages » dans notre quartier, mais nous en attendons encore, à ce jour, la concrétisation .

De plus en plus de riverains se sont équipés d'alarmes onéreuses, nous avons créé notre association (loi 1901) dans l'unique but d'échanger et d'écouter les témoignages de chacun, afin d'encourager un rapprochement entre voisins qui, en diffusant le plus largement possible leurs observations auprès de tous, peuvent contribuer « peut-être » à freiner l'enthousiasme des délinquants et surtout à éviter un drame lié à l'exaspération des résidents.

Nous sommes tous en danger permanent, nous, nos enfants, les ados, les aînés qui restent seuls en espérant ne pas nous trouver en face d'une situation qui pourrait mal tourner.

Que faut-il faire encore Monsieur le Procureur pour garantir notre sécurité? Faire justice nous-mêmes ? Cela ressemble aux consignes qui nous ont été données en cas d'agression, à savoir riposter à l'intérieur de l'habitation, jamais à l'extérieur, ne jamais frapper dans le dos ...Comment se fait-il que l'on puisse bénéficier de ce type de conseils gratuits mais qui nous laissent assez perplexes alors qu'il semble impossible aux services publics de mettre en place, eux-mêmes, des moyens efficaces pour garantir la sécurité dans notre quartier ?

Nous nous posons les vraies questions sur la justice aussi puisque les délinquants arrêtés sont la plupart du temps immédiatement relâchés, souvent en raison de leur âge, ou de peines trop faibles pour être effectuées. Les délinquants n'ont plus qu'à recommencer puisqu'ils savent qu'ils sont frappés d'impunité. Est-ce avec ce système que nous pouvons espérer vivre tranquilles un jour ?

Notre démarche a pour but de vous informer de notre exaspération et de nos interrogations sur l'avenir, en espérant que vous saurez trouver une solution pour que notre quartier puisse redevenir un lieu où il fait bon vivre, et que vous nous informerez des mesures prises concrètement à l'égard des délinquants lorsqu'ils sont reconnus coupables.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de notre profond respect.

Pour les adhérents de l'association

La Présidente de l'Association
Mme LETELLIER Karine